

## INDICATEURS CHIFFRÉS DU VINGTIÈME EXERCICE

CHF 14.7 mio au total (2016: 15.5; 2015: 13.4) ont été utilisés dans le cadre des activités de la fondation (cash-out). CHF 13.7 mio (14.0; 12.3) ont servi au soutien direct ou au soutien à la mise en œuvre de 72 projets (63; 64). Parmi ceux-ci, 25 (16; 18) ont reçu moins de CHF 50 000, 46 (46; 45) entre CHF 50 000 et CHF 500 000 et 1 (1; 1) plus de CHF 500 000. Les charges totales de la fondation se sont élevées à 6.9 % (9.7; 8.1) des dépenses, dont 2.3 % (2.6; 2.3) pour les frais administratifs, 4.6 % (7.1; 5.8) étaient des dépenses directement liées à des projets. La fortune de la fondation au 31.12.2017 s'élevait à CHF 149.5 mio (152.9; 158.9). Durant l'année sous revue, un rendement du portefeuille de 8.55 % net (3.58; -0.12) a pu être réalisé avec une stratégie de placement essentiellement passive.

**SÉLECTION** L'évaluation des projets repose sur une stratégie de soutien orientée sur les champs d'activité; la sélection des projets par le conseil de fondation a lieu en deux étapes: après l'approbation d'une proposition de projet, les candidats sont invités à formuler une requête détaillée. Comme il est impossible de financer tous les projets correspondant à la stratégie, la dernière étape de sélection aboutit à un classement excluant des projets au sens de «approuvés mais non financés».

**TRANSPARENCE** Le site internet grstiftung.ch présente la politique et la stratégie de la fondation (domaines cibles, champs d'activité), détaille les critères de sélection et informe sur les procédures. Des informations détaillées sur chacun des projets soutenus sont publiées: responsables, sommes allouées, résumé du projet (abstract), niveau de progression et résultats. Ces informations sont régulièrement actualisées selon un système de comptes rendus en fonction de la progression des projets.

**GOOD GOVERNANCE** Les activités de Gebert RUF Stiftung sont réalisées dans le respect des recommandations du Swiss Foundation Code 2015; la fondation est membre de Swiss-Foundations et collabore étroitement avec le CEPS (Centre d'Etudes de la Philanthropie en Suisse) de l'Université de Bâle. Le conseil de fondation procède chaque année à une évaluation des risques de l'activité de la fondation dans son ensemble. Pour ce faire, il se base sur un système de contrôle interne (SCI).

**IMPRESSUM** La présente version abrégée du rapport annuel préparée par la direction est aussi disponible en allemand et en anglais. Etabli selon les recommandations de Swiss GAAP RPC 21, le rapport annuel du conseil de fondation peut être téléchargé sur le site de la fondation. Zurich / Bâle, mars 2018

**CONDUITE** CONSEIL DE FONDATION: Prof. Dr Rudolf Marty (depuis 2005, président), Prof. Dr Roland Siegwart (depuis 2012, vice-président), Prof. Dr Richard Bühler (depuis 2011), Prof. Dr Monika Bütler (depuis 2017), Dr Katja Gentinetta (depuis 2013), Prof. Dr Jürg Schifferli (depuis 2007), Prof. Dr Marcel Tanner (depuis 2016); **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL:** Dr Pascale Vonmont (CEO / directrice), Dr Marco Vencato (vice-directeur), Jacqueline Grollmund (pilote et controlling des projets), Corinne Burkhardt (assistance de la direction / back office); **COMMISSIONS ET COMITÉS:** commission présidentielle, commission de nomination, commission des finances, diverses commissions ad hoc, comité stratégique «Venture Kick», comité «Projets modèles au sein des hautes écoles spécialisées», jury «Microbials», comité de publication.

**PARTENAIRES EXTERNES** PLACEMENTS / POOLING PARTNER STRATÉGIQUE: ECOFIN Portfolio Solutions AG, Zurich; **DIRECTION DU FONDS:** GAM Investment Management (Switzerland) Ltd Zurich; Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA, Zurich / Petit-Lancy; **GESTION DE FORTUNE / GESTION DU FONDS:** State Street Global Advisors (SSgA), Boston (actions et obligations monde); Syz Asset Management SA, Zurich (obligations en CHF); Rogge Global Plc, Londres (obligations d'entreprises monde); **BANQUES DE DÉPÔT:** State Street Bank GmbH, Munich, filiale de Zurich; Banque Lombard Odier & Cie SA, Genève; **PLACEMENT DIRECT:** Margebeli JSC, Géorgie (Private Equity); **INVESTMENT CONTROLLING:** ECOFIN Investment Consulting AG; **COMPTABILITÉ:** Bourcart Treuhand AG, Bâle; **ORGANE DE RÉVISION:** Copartner Revision AG, Bâle; **SURVEILLANCE:** Autorité fédérale de surveillance des fondations, Berne.

## ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les fondations sont l'expression d'une responsabilité sociale assumée. Elles sont constituées dans le but de renforcer le bien de la communauté. En tant qu'acteurs de la société civile œuvrant pour le bien public, les fondations jouent un rôle essentiel en jetant des ponts entre l'État et le marché et en comblant des lacunes en matière d'encouragement qui sont déterminantes pour le développement social.

## DONNER DES IMPULSIONS

Les fondateurs et les fondatrices sont souvent des personnes ayant réussi en tant qu'entrepreneurs. Puisant dans leurs expériences entrepreneuriales, ces personnes donnent des impulsions essentielles au travail des fondations. Les fondations peuvent ainsi agir en tant qu'éléments moteurs, sources de créativité et laboratoires du futur. Elles initient des projets modèles qui donneront des impulsions efficaces dans divers domaines comme la formation, la science ou la vie sociale.

## FACILITER

Les fondations donatrices deviennent moteurs ou vecteurs: elles soulèvent des questions, initient des développements et permettent ainsi le progrès et l'innovation. L'indépendance des fondations leur permet d'occuper des niches qui impliquent parfois des risques élevés. Dans certains cas, il faut aussi être prêt à s'aventurer dans des domaines inconnus ou peu populaires. Contrairement à d'autres acteurs, les fondations peuvent réagir avec souplesse. Dans l'océan des défis à relever, elles sont les vedettes qui ont depuis longtemps déjà changé de cap, alors que les grands porte-conteneurs viennent à peine de prendre le large. En soutenant des personnes et des idées, elles initient des projets à l'impact durable.

## GEBERT RÜF STIFTUNG MET LE SCIENCE ENTREPRENEURSHIP À L'AGENDA

### 1999 CREATE PIPELINE

#### **NETS** – New Entrepreneurs in Technology and Science

- Formation en gestion d'entreprise pour les scientifiques des hautes écoles
- Lancement par la CTI d'un programme national de formation dans toutes les hautes écoles en 2006

Avec le programme NETS, Gebert Rüt Stiftung lançait en 1999 déjà un programme unique de formation à l'entrepreneuriat pour les scientifiques issus des hautes écoles suisses. Ce programme était réalisé avec des partenaires en Suisse (Create Switzerland) et aux États-Unis (swissnex et Babson College Boston). NETS a été repris en 2006 par la CTI et se présente aujourd'hui sous la forme du Start-up Training proposé par la CTI/Innosuisse et du programme indépendant «venture leaders».

### 2007 FEED PIPELINE

#### **VENTURE KICK**

- Pre-Seed Fund visant la réalisation rapide et axée sur le marché d'idées commerciales prometteuses issues des hautes écoles
- Accélération et professionnalisation du transfert de l'innovation

En 2007, Gebert Rüt Stiftung et la Fondation Ernst Göhner ont lancé le programme successeur de NETS sous la forme du Pre-Seed Fund «Venture Kick». «Venture Kick» a placé au centre de la stratégie de soutien la phase de transformation des travaux de recherche en idées commerciales prometteuses – une lacune importante dans le transfert de l'innovation. Les «entrepreneurs» sont accompagnés au cours d'une procédure en trois étapes, du plan d'affaires à la mise en place économique. Avec «Venture Kick», il a été possible d'accélérer considérablement le transfert de l'innovation entre la recherche au sein des hautes écoles et la pratique économique.

### 2017 GROW PIPELINE

#### **FIRST VENTURES**

- Soutenir la mise en œuvre d'idées commerciales prometteuses issues de travaux de bachelor ou de master dans les hautes écoles spécialisées (HES)
- Renforcer le «Science Entrepreneurship» dans les HES

Par le biais du programme «First Ventures», Gebert Rüt Stiftung encourage dès 2018 des étudiants talentueux des HES ayant développé des projets dotés d'un potentiel entrepreneurial dans le cadre de leurs travaux de bachelor ou de master et qui les approfondissent en vue de fonder une start-up. Le financement de départ leur donne l'opportunité de mettre en œuvre leurs idées sous la forme de nouveaux produits et services. L'objectif est d'encourager la fibre entrepreneuriale chez les étudiants et de renforcer ainsi ce type de potentiel au sein des HES.

## CATALYSER

Les fondations peuvent se permettre d'emprunter de nouvelles voies tout en visant le long terme et en gardant à l'esprit le bien commun lors de la mise en œuvre. Les fondations cherchent des solutions qui vont au-delà des intérêts particuliers. Elles n'investissent certes qu'une petite partie des moyens financiers avancés par l'État et l'économie, mais elles s'engagent là où d'autres acteurs ne le font pas (encore). Leur soutien permet de tester de nouvelles approches à une échelle réduite; en cas de réussite, une mise à l'échelle rapide est possible. En ce sens, les fondations ne sont pas déterminantes, mais elles font la différence.

## INDUIRE LE CHANGEMENT

Les fondations mettent au programme des thèmes d'avenir et des thématiques transversales. Elles jouent un rôle déterminant dans les processus de transfert. Pour cela, elles doivent parfois nager à contre-courant et agir de manière anticyclique. Au-delà de la logique du marché, les fondations participent aux transformations sociales et technologiques.

Elles le font par le biais d'exemples et de modèles concrets. Elles déploient leur influence en initiant des coopérations en toute indépendance, tant politique qu'économique, et en mettant en œuvre des solutions durables de partenariats public-privé. Cette approche implique d'intégrer en

amont les parties prenantes, de fixer des règles claires et d'être prêt à effectuer un travail de longue haleine. La réussite commune n'en devient que plus efficace.